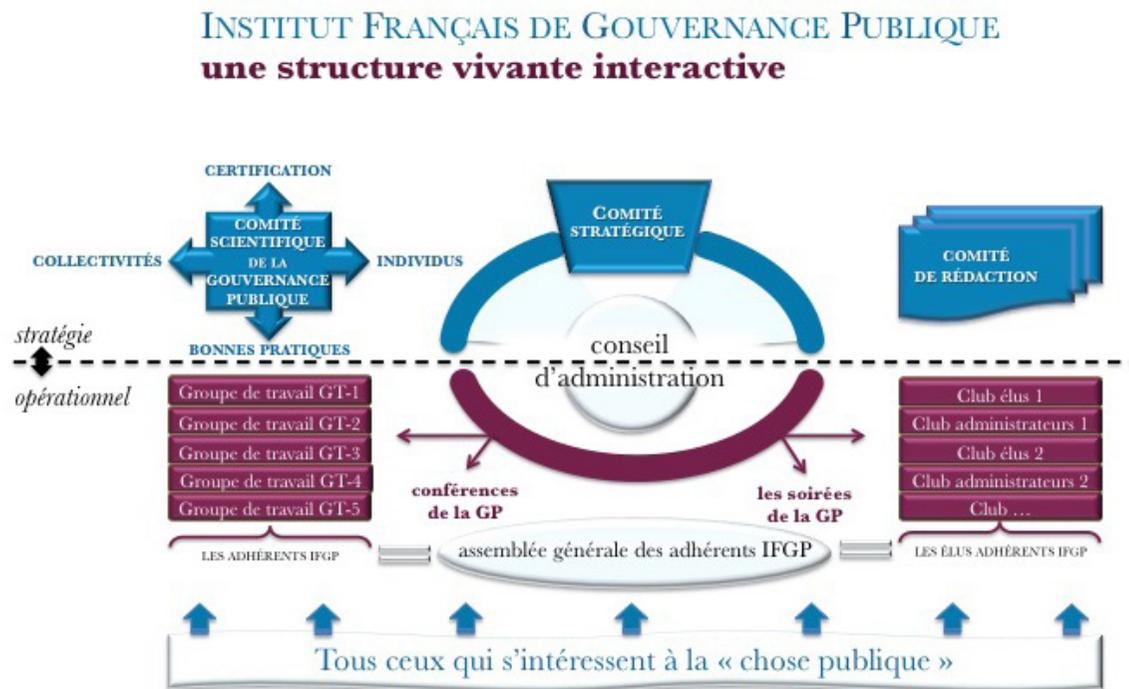


INSTITUT FRANÇAIS
DE GOUVERNANCE PUBLIQUE
expertise et certification en gouvernance publique

**DOSSIER D'ADHESION
collectivités territoriales**

L'organisation de l'IFGP

L'IFGP est un think tank - apolitique - dédié à la gouvernance publique. Il a été créé en fin novembre 2015 par des citoyens, professionnels des secteurs public, privé et associatif. Il fonctionne sur la base du bénévolat et de l'implication de ses cofondateurs et autres personnes intéressées par la démarche.



Les trois principaux axes de travail *autour desquels s'articulent la réflexion du think tank*

- A La qualification des élus**
« bien exercer un mandat nécessite de maîtriser des compétences professionnelles »
- B La gestion de carrière professionnelle des élus**
« un mandat peut-être une étape dans un parcours professionnel de 42 ans de vie active »
- C La transformation des modèles de production et de gestion de valeur publique**
« refonder les modèles pour que le service public demeure la force de frappe de l'action publique »

Pour plus d'information, se reporter au site www.ifgp.fr

Les activités du think tank IFGP

En dix-huit mois, l'IFGP a développé les activités suivantes avec des moyens assumés par ses cofondateurs et autres personnes intéressées par la démarche :

● Activités engagées

1. Construction d'un processus de certification en GP : élaboration d'un référentiel de compétences de l' élu et conception d'un programme de préparation
2. Animation d'ateliers : sensibilisation à la qualification des élus et autres administrateurs publics
3. Animation d'ateliers : mise à niveau des élus sur les évolutions législatives
4. Rencontres de dirigeants publics : sensibilisation à la nouvelle gestion de la valeur publique
5. Création d'espaces de débats : clubs d'élus par compétences assumées et groupes de travail thématiques
6. Groupe de travail : élaboration d'une matrice des compétences élus/professions secteurs privés et publics
7. Réalisation d'un Livre blanc de la Gouvernance Publique

● Activités additionnelles prévues en 2018

1. Publication de la Revue de la Gouvernance Publique (trimestrielle)
2. Organisation d'événements : colloques et tables rondes

ADHESION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PRESTATIONS IFGP

En contrepartie de son adhésion, la collectivité fait bénéficier l'ensemble des membres de son organe délibérant ainsi que sa DGS des prestations suivantes :

- Envoi trimestriel de la Lettre de la Gouvernance publique
- Invitation aux conférences et colloques organisés par l'IFGP sur les différents enjeux de la Gouvernance Publique.
- Libre participation aux travaux des groupes de travail thématiques et aux Clubs des élus
- Libre accès aux ateliers organisés par l'IFGP sensibilisant aux besoins d'élaboration de plans de formation personnalisés, de programmes de bilan de compétence et d'aide à la reconversion professionnelle.

BARÈME

Communes/EPCI/EPT	adhésion annuelle
<i>moins de 20.000 hab.</i>	800,00€
<i>entre 20.000 hab. et 60.000 hab.</i>	1.100,00€
<i>entre 60.000 hab. et 100.000 hab.</i>	1.400,00€
<i>plus de 100.000 hab.</i>	1.800,00€
Conseils départementaux	2.500,00€
Conseils régionaux	2.500,00€

FICHE ADMINISTRATIVE

Dénomination : Institut Français de Gouvernance Publique
Sigle : IFGP

Personne morale au statut d'association Loi 1901
RNA : W751231868
SIRET : 83290565700017

Adresse : 115 rue Saint Dominique – 75007 Paris
Tel : 0627202520
Email : contact@ifgp.fr

Site Internet : www.ifgp.fr

Représentant légal : CATHELAIN Tanguy, président du CA
Tel : 0608985790
Email : tanguy.cathelain@ifgp.fr

Personne chargée du suivi du dossier : PRIVE Stéphane, Délégué
Général
Tel : 0603808233
Email : stephane.prive@ifgp.fr

Pour tout contact

Stéphane Privé
Tel : 06 03 80 82 33
stephane.prive@ifgp.fr

Coordonnées bancaires

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				
<small>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. ATTENTION : Les domiciliations de prélèvements ne sont pas autorisées sur les comptes d'épargne.</small>				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00453	0000007978P	68	CL PARIS ANJOU (00453)
IDENTIFICATION INTERNATIONALE				
IBAN	FR69 3000 2004 5300 0000 7978 P68			
Code B.I.C	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE : INSTITUT FRANÇAIS DE GOUVERNANCE PUBLIQUE IFGP				